

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13 rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 13 mai 2024

05.2024-02	CYCLE DE L'EAU <u>OBJET</u> : Marché pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de Délégation de Service Public – avenants n°1 aux lots n°1 et n°2
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU la décision du Président n° 02.2022-13 du 9 février 2022 approuvant les marchés de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public conclus pour le lot n°1 « service public Assainissement » et le lot n°2 « service public Eau potable » avec le groupement GETUDES/FIDAL dont le mandataire désigné est GETUDES Consultants, 21 rue Maurice Garin, 85000 La Roche sur Yon pour un montant de 12 985 € HT pour le lot n°1 et de 10 990 € HT pour le lot n°2,

Considérant la nécessité de prolonger la durée d'exécution des deux lots pour assurer la réalisation des prestations,

Considérant les avenants n°1, ci-annexés,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de signer les avenants suivants au marché pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de Délégation de Service Public, étant entendu que ces avenants de prolongation n'auront aucune incidence financière sur les marchés en cours :

- Avenant n°1 au lot n°1 « service public Assainissement » portant le terme du marché au 1^{er} janvier 2025
- Avenant n°1 au lot n°2 « service public Eau potable » portant le terme du marché au 30 juin 2024

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
13 rue des Ajoncs
44 190 Clisson

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Mandataire :

GETUDES Consultants
21 rue Maurice Garin
85000 La Roche Sur Yon

Co-traitant :

FIDAL SELAS
6 impasse Serge Reggiani
44814 ST HERBLAIN

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public

Lot 1 : Service public assainissement

Marché n° 21.061

■ Date de la notification du marché public : 2 mars 2022

■ Montant initial du marché public :

Missions 1 et 2 :

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant estimatif HT : 12 985,00 €
- Montant estimatif TTC : 15 582,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de notifier au titulaire une prolongation du délai d'exécution nécessaire à la parfaite réalisation des prestations.

En raison des aléas techniques et administratifs, le terme du présent marché est fixée à l'entrée en vigueur du contrat de délégation de service public (DSP) pour les communes de Remouillé et d'Aigrefeuille sur Maine soit le 1^{er} janvier 2025.

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
13 rue des Ajoncs
44 190 Clisson

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Mandataire :

GETUDES Consultants
21 rue Maurice Garin
85000 La Roche Sur Yon

Co-traitant :

FIDAL SELAS
6 impasse Serge Reggiani
44814 ST HERBLAIN

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public

Lot 2 : Service public eau potable

Marché n° 21.062

■ Date de la notification du marché public : 2 mars 2022

■ Montant initial du marché public :

Mission 2 : Accompagnement à la procédure de Délégation de Service Public

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant estimatif HT : 10 990,00 €
- Montant estimatif TTC : 13 188,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet de notifier au titulaire la prolongation du délai d'exécution nécessaire à la parfaite réalisation des prestations.

L'article 4.2 de l'acte d'engagement prévoit une exécution des prestations selon le planning établi par le prestataire, cependant en raison des aléas techniques et administratifs, les délais fixés au planning initial ne sont plus en phase avec le déroulement du marché. La mission du titulaire est donc prolongée par le présent avenant jusqu'au 30 juin 2024.

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le 21/05/2024

ID : 044-200067635-20240513-05_2024_02-AU



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)